

Soixante (61) plis ont été déposés pour un total de soixante-trois (63) offres : 2 entreprises ayant répondu à deux lots.

L'ouverture des plis a été réalisée le 31 mars 2015.

Une offre a été jugée non conforme pour le lot n°2- *Gros œuvre*.

Une offre a été éliminée pour prix proposé anormalement bas pour le lot n°5 - *Serrurerie*.

Le 17 avril 2015, le pouvoir adjudicateur a décidé :

- d'attribuer les marchés de travaux pour les neuf lots dont l'offre la mieux disante propose un prix inférieur à l'estimation du maître d'œuvre ;
- de négocier avec les candidats les mieux disants pour les lots n°3- *Etanchéité* et n°5- *Serrurerie* pour obtenir des offres de prix se rapprochant de l'estimation du maître d'œuvre.

Madame la présidente invite le conseil communautaire à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 18 voix pour et 2 voix contre (Mme Marie Jo REYNAUD et M. Frank de PIERREFEU) :

1. Décide de retenir l'option n°1 pour le remplacement des ampoules fluorescentes par des ampoules led ;
2. prend acte de la négociation pour les lots n°3- *Etanchéité* et n°5- *Serrurerie* ;
3. autorise Madame la présidente à signer les marchés de travaux suivants :

Lot n°2- *Gros œuvre-VRD – charpente – couverture – zinguerie - mur à ossature bois - bardage* avec le groupement d'entreprise G.GERLAND & Fils (07240) et PIERREFEU (07240) pour un montant de travaux de six cent douze mille neuf cent quatre-vingt-treize euros et vingt-neuf centimes hors taxe (612 993,29 € HT) ;

Lot n°4- *Isolation par l'extérieur* avec l'entreprise FOULLIER CHAUVIN (07000) pour un montant de travaux de cinquante-six mille six cent quatre-vingt-douze euros et quatre-vingt-treize centimes hors taxe (56 692,93 € HT) ;

Lot n°6- *Menuiserie extérieure bois – occultation – menuiserie intérieure bois – agencement* avec l'entreprise VAREILLE (07440) pour un montant de deux cent cinquante et un mille sept cent quatre-vingt-dix euros et deux centimes hors taxe (251 790,02 € HT) ;

Lot n°7- *Doublage – cloison – plafond - peinture* avec l'entreprise FOULLIER CHAUVIN (07000) pour un montant de travaux de cent cinquante-sept mille deux cent soixante-six euros et soixante quatorze centimes hors taxe (157 266,74 € HT) ;

Lot n°8- *Chape – carrelage – faïence – revêtement de sol souple* avec l'entreprise BERTIER (26502) pour un montant de quatre-vingt-douze mille soixante-quatorze euros et soixante-dix centimes hors taxe (92 074,70 € HT) ;

Lot n°9- *Ascenseur* avec l'entreprise SCHINDLER (07300) pour un montant de vingt-trois mille neuf cents euros hors taxe (23 900,00 € HT) ;

Lot n°10- *Electricité – courants faibles* avec l'entreprise COFELY INEO (26904) pour un montant de cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-neuf euros et quarante-sept centimes hors taxe (149 859,47 € HT) pour l'offre de base et un montant de trente-sept mille trois cent quatorze euros et soixante-dix-sept centimes hors taxe (37 314,77 € HT) pour l'option de remplacement des ampoules fluorescentes par des ampoules leds ;

Lot n°11- *Chauffage – plomberie – ventilation* avec l'entreprise PERICHON (07300) pour un montant de cent quarante-trois mille huit cent sept euros hors taxe (143 807,00 € HT) ;

Lot n°12- Centrale photovoltaïque avec l'entreprise ID Solaire pour un montant de vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-dix euros hors taxe (26 490 € HT) ;

4. autorise Madame la présidente à signer tout document permettant de mener à bien ce dossier.

4. Fixation de la date de la prochaine réunion du conseil communautaire

La prochaine réunion du conseil communautaire est fixée au mardi 5 mai 2015 à 20h30, espace Reyne à Silhac.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 21h20.